

DU 28 MARS AU 6 AVRIL

# La dizaine de Stéphane VIRY

Député des Vosges



## LE ZOOM DE LA DIZAINE

### L'économie de proximité : une nécessité !

A plusieurs reprises durant ces derniers jours, j'ai consulté des commerçants, diversifiés dans leur lieu d'implantation, la taille de leur commerce et le mode de distribution.

Lors de ces moments de discussion, nous avons notamment évoqué leur statut, les modalités d'indemnisation suite à la crise de la COVID-19, les difficultés de recrutement et la date des soldes d'été pour laquelle j'avais interrogé les associations de commerçants locaux sur la possibilité d'un report.

Qu'ils soient implantés dans des marchés de plein air, en centre-ville, au marché couvert ou dans des zones commerciales en périphérie, les commerçants sont les maillons indispensables de l'économie de proximité. Ils doivent faire face à des nouveaux modes de consommation et à des attentes nouvelles des clients.

## LE MOT DU DÉPUTÉ

### "L'engagement des jeunes, sous toutes ses formes"

Il y a quelques jours, j'ai participé à l'émission "Politwitch" diffusée en direct sur les réseaux sociaux, qui est produite et animée par des jeunes vosgiens dynamiques et motivés. Je salue cette initiative locale qui permet à la jeunesse de s'intéresser davantage à l'action publique.

En effet, il existe une désaffection de certains jeunes pour les élections politiques. Pour autant, ils ne se tiennent pas éloignés des grandes causes de notre société (en témoigne par exemple leur implication dans la lutte contre le changement climatique) et de la recherche du bien commun.

Il s'agit collectivement de revitaliser et de réinventer le lien qui unit la volonté d'engagement des jeunes dans la société avec la participation démocratique.

De nombreux travaux sont menés à ce sujet, que ce soit via le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ou bien encore via des groupes de réflexion à Paris, auxquels je porte un intérêt dans le cadre de mon activité parlementaire.

La question de l'abaissement du droit de vote à l'âge de 16 ans, du développement du vote électronique ou du vote par correspondance pour renforcer la participation citoyenne sont autant de pistes, pertinentes ou non, qui exigent d'être débattues.

La jeunesse constitue l'avenir de la société. Ils doivent se sentir impliqués et investis sur tous les sujets qui font la France, et prendre complètement la place qui est la leur. C'est une exigence républicaine.

Fidèlement,

Stéphane VIRY



## CONTACTS & RDV AVEC LE DÉPUTÉ

11 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL

contact@stephaneviry.fr

03.29.29.29.60



@StéphaneViry88

www.stephaneviry.fr



# EN CIRCONSCRIPTION

## L'EMPLOI DANS LA RURALITE : UN VRAI ENJEU !

Chaque jour, des entrepreneurs et dirigeants d'entreprise du territoire me font état de difficultés de recrutement, quel que soit le secteur d'activité. Et pourtant, il y a un certain nombre de femmes et d'hommes dans le département qui sont en recherche d'emploi. La situation est donc non acceptable, pour tous.

Afin de lever un maximum de freins à l'emploi, et notamment celui de la mobilité, le « *Bus de l'emploi* » porté par Face Vosges a sillonné nos territoires ruraux avec un objectif : **aller chercher les demandeurs d'emploi** chez eux et les amener directement au contact des recruteurs, à l'école de Vaxoncourt/Domèvre-sur-Durbion le matin, et dans la salle polyvalente de Ménéil-sur-Belvitte l'après-midi. Plusieurs centaines d'offres d'emploi et de formation étaient à pourvoir ce jour-là, proposées par près d'une soixantaine d'entreprises et d'organismes locaux. Des premiers retours encourageants sont à noter sur cette opération (avec des signatures de CDI !), qui en appellera certainement d'autres.



## L'APPRENTISSAGE DU MONDE PROFESSIONNEL CHEZ NOS JEUNES



Lorsque je suis sollicité pour intervenir devant de jeunes publics (dans les écoles primaires ou les collèges) pour expliquer le fonctionnement de l'Assemblée nationale et le mandat de Député, j'y réponds toujours favorablement. Je trouve important que chacun puisse, dès le plus jeune âge, connaître le rôle des institutions de la République.



Il en va de même lorsqu'il s'agit d'**aider des jeunes dans leur orientation** en leur faisant découvrir le monde professionnel. Tel a été l'objet de la matinée du lundi 28 mars dernier, lorsque j'ai participé à l'opération « *Un jeune, un mentor* » initiée par Face Vosges. Je suis notamment intervenu auprès d'un groupe de collégiens du collège Louis Armand de Golbey intéressés par l'action politique et les études de droit. Une rencontre pleine de vitalité avec ces jeunes qui ont posé de nombreuses questions...Et tant mieux !

## SE DONNER LES CONDITIONS DE « BIEN-VIEILLIR » EN FRANCE

Le « *bien-vieillir* » dans notre pays et **la prise en charge de nos aînés est un sujet central**, à l'heure où l'espérance de vie s'allonge et où le nombre de personnes âgées augmente au fil des années. Je regrette et déplore que le Gouvernement a renoncé à la loi "*Grand âge et autonomie*" qu'il avait promis.

L'un des sujets de territoire sur lequel je travaille actuellement est celui de l'EHPAD de Rambervillers. L'établissement actuel qui compte plus de 100 lits doit être remis aux normes ou reconstruit. L'hypothèse de la reconstruction d'un nouvel EHPAD est la plus rationnelle mais des barrières sont à lever sur l'aspect financier.

Etant pleinement convaincu du bienfait de ce projet, je me bats, aux côtés de la direction et du personnel de l'EHPAD avec qui j'ai aussi échangé sur les conditions de travail, pour obtenir des subventions indispensables à la réalisation de ce nouvel établissement pour personnes âgées.



## Focus sur le dialogue avec la communauté musulmane

Ce samedi, à l'occasion du premier jour du Ramadan, je suis allé à la rencontre d'amis thaonnais membre de la communauté musulmane vosgienne, afin de discuter de l'exercice du culte et de la religion dans le département. J'organise régulièrement des visites "*chez l'habitant*", afin d'échanger sur des sujets ciblés. Durant ce moment fraternel, convivial et sincère d'écoute, j'ai bien mesuré le lien qui existe entre les pratiquants et les préoccupations qui les touchent.





# À PARIS

## FAIRE AVANCER LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Au mois de janvier dernier, j'ai rencontré l'antenne vosgienne de l'Association France Alzheimer, qui accompagne dans le département, divers patients atteints de cette pathologie et des maladies apparentées. Nous avons dès lors convenu de travailler ensemble sur une initiative parlementaire, permettant d'**accentuer la recherche contre la maladie d'Alzheimer**, mais visant aussi à **améliorer la prise en compte des aidants familiaux**.



Les bénévoles de l'Association France Alzheimer comblent aujourd'hui le vide qui existe entre d'une part la prise en charge à domicile des malades et de l'autre la prise en charge en établissements spécialisés.

Après une rencontre des dirigeants nationaux de France Alzheimer, je viens de finaliser une proposition de résolution législative, qui vise « *à ce que la recherche contre la maladie d'Alzheimer soit déclarée Grande Cause Nationale 2023* ». Depuis le plan Sarkozy de 2008, peu de moyens sont accordés à la recherche ou à la prise en charge des patients. Il est désormais temps de se mobiliser.

## CONSOLIDER LE STATUT DU CONJOINT COLLABORATEUR

Conjoint  
Collaborateur



Le statut du conjoint collaborateur (conjoint d'un chef d'entreprise commerciale, artisanale ou libérale) a été inscrit dans la loi en 1982 pour **donner un rôle au conjoint** qui travaille de manière régulière aux côtés d'un chef d'entreprise. En plus du statut du conjoint salarié et du statut de conjoint associé, il fait partie des trois statuts légaux existant pour sécuriser le statut du conjoint.

Malgré sa limitation à cinq années, depuis la loi du 23 décembre 2021, le statut de conjoint collaborateur est aujourd'hui jugé inconfortable. J'ai récemment enregistré auprès des services de l'Assemblée nationale une proposition de résolution législative « *visant à parfaire et consolider le statut du conjoint collaborateur* ».

Est-ce que finalement, l'avenir de ce statut ne serait-il pas d'être abrogé ? C'est tout l'enjeu des travaux parlementaires à venir, notamment sur le statut des travailleurs indépendants, sur lequel je suis particulièrement mobilisé.

## VERS UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES ASSISTANTS MATERNELS ?

En juillet 2020, j'avais présidé une mission d'information parlementaire sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis de la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons fait le constat selon lequel les assistantes et assistants maternels jouaient un **rôle central dans l'éducation et la prise en charge des enfants**.

La France sait compter sur 250 000 professionnels de la garde d'enfants qui contribuent au premier mode d'accueil des enfants de moins de trois ans. Mais aujourd'hui le secteur des assistants maternels est en tension. Il souffre d'un manque de valorisation et d'écoute. La crise sanitaire que nous vivons en est le premier témoin.

J'ai donc décidé de déposer une proposition de résolution parlementaire « *visant à replacer les assistants maternels agréés au cœur de la politique familiale française* ». Cela engendre bien sûr des réflexions sur les salaires de ces assistants maternels, mais aussi sur leurs droits.



## Focus sur la question de l'emploi

Ce mardi 29 mars, j'ai participé à un déjeuner débat, avec des entrepreneurs des Hauts-de-France, en présence de Valérie PECRESSE et de Xavier BERTRAND, sur la situation économique du pays. L'objectif était de procéder à une projection sur les 10 ans à venir du monde du travail, compte tenu de la situation géopolitique actuelle. Le travail est une condition de la croissance. Et pour augmenter le pouvoir d'achat des français, il convient de redonner à la valeur travail et aux salaires des travailleurs un nouveau cadre. Plusieurs idées peuvent être envisagées : aider les jeunes pour entrer dans la vie active, réformer profondément l'assurance-chômage, consolider la formation professionnelle,...

# LES ACTIONS LÉGISLATIVES

## Propositions de loi cosignées visant à :

- alléger l'impôt sur les sociétés pour les petites et moyennes entreprises (PME)
- la mise en place d'une exonération fiscale pour les complémentaires santé des personnes retraités

## Proposition de résolution cosignée visant à :

- garantir l'égal accès de tous les Français aux services publics et à lutter contre leur déshumanisation

## Questions écrites :

- au **Ministre des Solidarités et de la Santé**, sur l'hypothèse de la dérégulation du marché de la radiologie en France
- au **Ministre des Solidarités et de la Santé**, sur la prise en charge des dépenses sanitaires pour le secteur du domicile



## Réponse reçue à une Question écrite :

- du **Garde des Sceaux, Ministre de la Justice**, sur les difficultés qu'éprouvent les notaires à faire signer les actes notariés solennels des clients qui résident à l'étranger

## Réponse reçue à mon courrier :

- de la part d'Olivier VERAN, **Ministre des Solidarités et de la Santé** et d'Adrien TAQUET, **Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles**, sur la nécessité de publier les décrets de la loi visant à encadrer l'usage dangereux du protoxyde d'azote

## Courrier adressé :

- à la **Ministre déléguée en charge de l'Autonomie**, au sujet du coût à supporter par les salariés du domicile, en raison de la hausse du prix des carburants depuis le début de l'année

## MAIS AUSSI DANS CETTE DIZAINÉ ...

### Mardi 29 mars :

- Matinée de travail à l'Institut Pasteur de Lille
- Réunion sur l'insertion professionnelle avec une collègue députée du Nord

### Mercredi 30 mars :

- Visite d'une exploitation agricole à Villoncourt
- Rencontre avec des artisans d'art à Rambervillers
- Passage chez un horticulteur/pépiniériste à Jeanménil
- Rencontre avec le Conseil Municipal d'Autrey puis celui de Ménil-sur-Belvitte

### Jeudi 31 mars :

- Réunion avec un dirigeant d'entreprise à Epinal sur l'insertion professionnelle
- Entretien avec le directeur de la Faculté de Droit d'Epinal

### Vendredi 1er avril :

- Réunion avec des membres de l'association Vosges Parkinson dans leurs locaux à Epinal
- Signature d'une convention pour l'étude opérationnelle d'un ensemble immobilier à Thaon-les-Vosges

### Dimanche 3 avril :

- Foire à la tête de veau à Rambervillers
- Passage à la Brocante de Sanchev
- Remise de médailles de l'Assemblée nationale à des bénévoles dans un club sportif à Hadol

### Mardi 5 avril :

- Visioconférence avec le cabinet de la Ministre du Travail sur des problématiques de recrutement

### Mercredi 6 avril :

- Visite de l'EHPAD "Les Cèdres Bleus" à Thaon-les-Vosges